

PRÉPOSÉ(E) À L'URBANISME ET À L'ENVIRONNEMENT – EMPLOI ÉTUDIANT

Relevant du directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement, le/la préposé(e) à l'urbanisme et à l'environnement assiste ses collègues dans l'application des règlements d'urbanisme, effectue les inspections requises pour s'assurer de la conformité à la réglementation, s'assure que les citoyens se conforment aux règlements municipaux relevant de sa responsabilité, exécute différentes tâches administratives et toute autre tâche connexe demandée par son supérieur immédiat.

Exigences :

- Être étudiant(e) collégial(e) ou universitaire dans l'un des domaines suivants: urbanisme, aménagement du territoire ou un autre domaine pertinent;
- Toute autre formation pertinente sera considérée;
- Posséder un véhicule et détenir un permis de conduire valide, classe 5;
- Posséder une expérience dans le domaine de l'inspection municipale (atout);
- Connaissance du logiciel AccèsCité Territoire (atout).

Aptitudes :

- Être une personne organisée, responsable et savoir faire preuve d'autonomie;
- Avoir un bon sens des priorités;
- Avoir de l'intérêt et des aptitudes pour le service à la clientèle.

Conditions de travail :

Il s'agit d'un poste étudiant pour la saison estivale dont l'horaire de travail est de 35 heures par semaine, du lundi au vendredi. Les conditions de rémunération seront établies en fonction de la Politique d'embauche d'étudiants en vigueur. La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce offre un environnement de travail stimulant et enrichissant !

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation au plus tard le **vendredi 4 mars** à l'attention de :

Concours d'emploi – Préposé(e) à l'urbanisme et à l'environnement – emploi étudiant
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce
843, avenue du Palais
Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0
info@vsjb.ca

Nous remercions tous ceux et celles qui nous feront parvenir leur candidature.